BnF Gallica

La Dépêche : journal quotidien

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

I. La Dépêche : journal quotidien. 1914-05-28.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Un Temps de Chien

Les Caprices du thermomètre. — Les Météorologistes nous disent que cela durera ce que ça durera. — Toute l'Europe se plaint du Printemps

Paris, 27 mai. — Une température glaciale. Des averses qui semblent de la neige fondue. Un vent cinglant qui distribue aux carrefours pneumonies et bronchites. Voilà le joli temps dont jouissent depuis quelques jours les Parisiens. N'était la longueur des jours, on se croirait en février et encore d'un février particulièrement maussade et revêche.

Cela durera-t-il ? Les savants qui rédigent tous les jours le bulletin météorologique se montrent très prudents dans leurs prévisions. Voici, en effet, ce qu'ils déclarent aujourd'hui :

Les éléments météorologiques sont des plus capricieux, surtout en cette saison, et il faut s'attendre encore pour quelques jours à une température assez basse accompagnée de quelques averses. Les matinées restent dans la normale mais les journées en dépassent pas quinze degrés et ce manque de chaleur des après-midi est tout à fait anormal. Il faut cependant se souvenir qu'en 1902 tout le mois de mai fut à peu près semblable aux mauvais jours que nous subissons en ce moment. Nous devons attribuer le temps actuel à de fortes pressions sur l'Ouest et à de grandes dépressions à l'Est, sur la Méditerranée et l'Europe centrale.

Souhaitons donc de fortes pressions sur l'Est et une grande dépression sur l'Ouest pour avoir du beau temps.

EN PROVINCE

Yssingeaux, 27 mai. — De divers côtés, on signale des dégâts importants provoqués par la chute de la neige qui a duré pendant toute la journée d'hier et toute la nuit.

Privas, 27 mai. — Depuis trois jours, la pluie tombe, accompagnée d'un vent très froid qui souffle du Nord. Dans la partie élevée, à 800 mètres d'altitude et sur tout le plateau cévenol, une épaisse couche de neige recouvre le sol.

Aurillac, 27 mai. — La grêle qui s'est abattue sur plusieurs communes environnantes, a causé d'importants dégâts. La neige tombe sur les hautes vallées. On signale au Lioran une couche de neige de 15 centimètres.

IL GELE EN ANGLETERRE

Londres, 27 mai. — Le froid et la gelée ont gravement endommagé les récoltes dans de nombreuses régions, notamment dans le Warwickshire, le Cheshrie, le Surrey, où l'on déplore la perte complète de la récolte en pommes de terre. Une mince couche de glace recouvre la surface de quelques marais exposés et, dans certains endroits, l'épaisseur de la glace atteint un centimètre.

Dans le Surrey, le thermomètre a marqué hier 2°2 au-dessous de zéro.

EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 27 mai. — Un violent ouragan s'est déchaîné sur la région de Samara. Dans un village, 42 maisons ont été détruites. On craint qu'il n'y ait des victimes.

Sur la Volga, huit bateaux ont sombré.

UNE SECOUSSE SISMIQUE

Breslau, 27 mai. — L'Observatoire de Krietern a enregistré une très forte secousse sismique hier, à 3 h. 41 de l'après-midi. Elle a atteint son maximum à quatre heures et demie, ébranlant le sol à Breslau de plus de deux millimètres. On a constaté ici, jusqu'à six heures et demie, les dernières ondulations de cette secousse, dont le foyer doit avoir été à 4.000 ou 5.000 kilomètres, sans doute du côté de la Perse ou du Turkestan. Cette secousse est l'une des plus violentes que l'Observatoire ait jamais enregistrées.

Une seconde secousse tout aussi forte a été constatée de 9 h. 29 du soir à dix heures. Son foyer était sensiblement plus rapproché.

DIABETE GUÉRISON ASSURÉE par Cachets du Dr Mendels. Prix : 6.25 - Notice Gratuite
PONS, Phie 48, rue du Faubourg Bonnefoy - Toulouse

Le Derby d'Epsom

Un Produit de l'Elevage français remporte la grande Epreuve.

Epsom, 27 mai. — La grand épreuve hippique anglaise présenta, cette année, le caractère de fête nationale qui lui est habituel. Le public était accouru en foule et le nombre des voitures et automobiles qui envahissaient les pelouses fut aussi considérable que l'an dernier. On craignait une manifestation des suffragettes et des forces de police imposantes assuraient le service d'ordre. Mais tout se passa normalement et la victoire de « Durbar » fut des plus régulières.

Les Anglais, si fiers de leur élevage, firent quelque peu la grimace devant le triomphe d'un produit de l'élevage étranger. Mais comme ils sont bons sportsmen avant tout, ils ne tardèrent pas à acclamer le glorieux vainqueur et son heureux propriétaire qui, suivant la tradition, alla le chercher sur la piste.

Voici les résultats :

1. **Durbar**, par Rabelais et Armenie, 20/1, à M. Duryea (Mac Gée) ; 2. Hapsburg, 33/1 (C. Foy) ; 3. Peter-The-Hermit, 100/1 (Watson). — Trois longueurs, une longueur et demie.

Il y avait trente partants.

« Durbar », fils de l'étalon « Rabelais », importé en France par MM. de Gheest et de Nicolay et de la poulinière américaine « Arménie », est né et a été élevé en France où il s'était classé, cette année, parmi les meilleurs sujets de la génération de trois ans. Il venait malheureusement d'échouer complètement dans la poule d'essai et cette défaite avait enlevé aux sportsmen français un peu de la confiance qu'ils avaient mise tout d'abord dans le poulain de M. Duryea. N'empêche que « Durbar » a renouvelé glorieusement l'exploit légendaire de « Gladiateur » et que sa victoire, très facile, donne à penser que la fortune sourirait plus fréquemment à nos chevaux de l'autre côté du détroit si plus fréquemment ils risquaient l'aventure. Les produits de pur sang nés sur la terre de France égalent maintenant leurs rivaux anglais.

TISANE DU LABOUREUR le plus agréable des purgatifs, le meilleur dépuratif du sang, O'40
Toutes les pharmacies Exiger le véritable nom

L'Entomologiste de Sérignan est gravement malade

Avignon, 27 mai. — On n'a pas de meilleures nouvelles de la santé de Henri Fabre, l'entomologiste célèbre, et l'on craint qu'en raison de son grand âge, 94 ans, il ne puisse surmonter son état de faiblesse. Depuis plusieurs mois déjà, le grand savant, complètement perclus, avait dû interrompre ses travaux. Son état s'est aggravé et le docteur Goubert, d'Orange, qui le soigne ne dissimule pas son inquiétude.

L'ESCADRE A LA NOUVELLE

Le Port de La Nouvelle recevra la visite du Ministre de la Marine. — Les Préparatifs

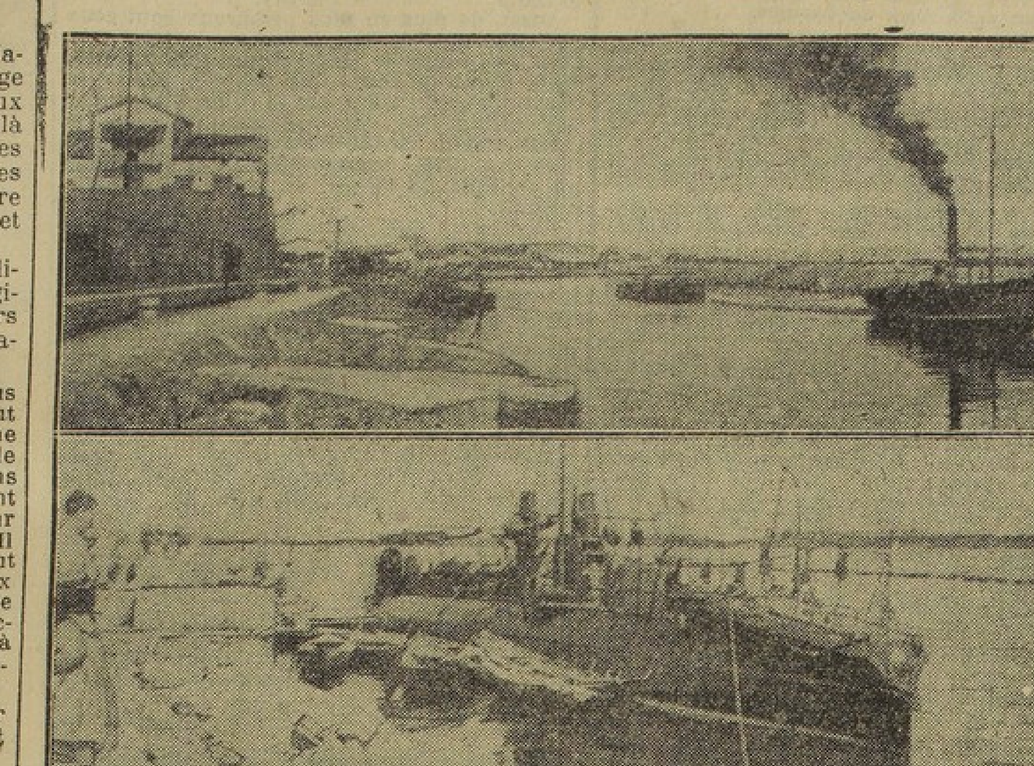

LE PORT ET LE SEMA PHORE DE LA NOUVELLE (Ph. Labouche)
En bas, torpilleur ancré dans le port

De notre envoyé spécial :

La Nouvelle, 27 mai. — Du vent ! Pas trop, mais du vent tout de même car dans ce coin du Narbonnais le vent est de tradition et de toutes les fêtes. La Nouvelle aura la belle journée avec visite des bâtiments cuirassés et torpilleurs, qui mouilleront demain vendredi devant le port.

Le ministre de la marine, M. Gauthier, est de retour des manœuvres navales dont la première phase s'est déroulée à Bizerte. Il avait quitté Toulon le 22 à bord du cuirassé *Vérité* et accompli un voyage d'études sur les côtes de Corse.

L'escadre attendue est composée de seize unités, et cette première armée navale comprend les cuirassés *Jean-Bart*, *Voltaire*, *Condorcet*, *Danton*, *Vergniaud*, *Diderot*, *Mirabeau*, *Justice*, *Démocratie*, *République*, *Patrie*, *Gaulois*, *Bouvet*, *Suffren*, *Saint-Louis* ; les croiseurs *Michelet*, *Ernest-Renan*, *EdgarQuinet*, *Léon-Gambetta*, *Victor-Hugo*, *Jules-Ferry*, *Jurien-de-La-Gravière* ; 36 contre-torpilleurs ; 18 submersibles ; 7 amiraux, 900 officiers, 25,000 marins, plus de 400 bouches à feu, sous le commandement de l'amiralissime Boué de Lapeyrère.

Ces forces ont séjourné du 21 au 25 à Bizerte et mirent trois heures, à l'arrivée, pour passer le canal et prendre le mouillage dans le lac magnifique, devant une foule énorme de curieux venus de tous les points de la côte afin d'assister à cet imposant spectacle, parmi le bruit des salves.

Le torpilleur *Foudre*, bâtiment central de l'aviation, était allé à la rencontre du *Vérité* et une escadrille d'hydravions évolua au-dessus du cuirassé à bord duquel se trouvait le ministre de la marine.

Rappelons, à titre documentaire, que M. Gauthier visita l'arsenal et assista à des manœuvres de ravitaillement en charbon. Le vaisseau-école *Jeanne-d'Arc*, venu de Tunis, rejoignit l'escadre et, hier matin, une première fraction de l'armée navale appareilla pour simuler le blocus de Bizerte et de la deuxième fraction, cependant que le front de mer était armé à cet effet.

M. Gauthier sera reçu à la mairie de la Nouvelle, vendredi après midi, par la municipalité qui lui offrira un vin d'honneur dans la grande salle du conseil.

Le public pourra visiter les différentes unités de l'escadre, et les torpilleurs et sous-marins entreront dans le port. Un service de bateaux à vapeur sera organisé pour faciliter les visites.

La brillante musique de l'escadre donnera un grand concert, de 2 à 4 heures, au kiosque de la place des Acacias, et le joli port, qui compte de nombreux inscrits, applaudira les « cols bleus ».

M. Armand Calas, maire, a reçu hier soir un télégramme de M. Albert Sarraut, gouverneur général d'Indo-Chine et député de la deuxième circonscription de Narbonne, l'avisant qu'il assisterait à la réception de la première armée navale.

On compte ici sur une grande affluence de voyageurs et déjà se manifeste quelque mouvement. Un beau soleil brille. La mer est légèrement agitée après la tempête qui a sévi ces jours derniers. Le vent du nord qui souffle sans violence fait espérer un temps splendide et nos mathurins peuvent compter sur un chaleureux accueil, des sourires, de la joie et des chansons... D'ailleurs, tout le Midi chante...

Louis Merlet.

Notre Région au Travail

Les Compagnons du Maillet

La Tonnellerie bordelaise. — La Hausse des Bois merrains. — L'Industrie de la Barrique. — Une Crise

Bordeaux, 26 mai. — Nous avons vu à l'œuvre les viticulteurs depuis la taille de la vigne jusqu'aux vendanges. Le vin est prêt. Il faut l'enfermer dans des barriques en chêne.

La région girondine constitue l'un des centres de tonnellerie les plus importants de France. Dans Bordeaux et ses environs, on entend le bruit des maillets sur les douves. On l'entend aussi dans les chais des négociants. Des propriétaires font fabriquer les barriques dans leur domaine, mais la plupart d'entre eux les achètent au maître tonnelier.

Pierre Dupont a chanté le métier des compagnons qui donnent le logis au « vin nouveau, fils de l'aurore ». Le bon André Theuriet leur consacre aussi quelques pages. Pierre Dupont et André Theuriet seraient contristés d'apprendre que ce vieux métier qu'ils aimaient subit une crise à Bordeaux. Bien de ceux qui l'exerçaient l'abandonnent. Les tonneliers bordelais sans ouvrage se font embaucher aux usines qui se sont créées récemment dans la région et qui ont besoin de main-d'œuvre. Les tonneliers des campagnes, qui souvent possèdent un petit bien, ne se déplacent pas facilement et ne changent pas de métier. Ils souffrent du chômage.

Batailles d'Industrie

Les bois merrains qui servent à fabriquer les barriques connaissent des cours très élevés. Le patron tonnelier s'en plaint. Il accuse le marchand de spéculer. Il le soupçonne de gagner trop. Le marchand répond « Je subis moi-même les prix que m'impose mon fournisseur. » Voici maintenant la vérité. Une puissante maison a, pour ainsi dire, trusté le commerce des bois merrains. Après avoir longtemps exploité les forêts d'Autriche et des Balkans, c'est aux Etats-Unis qu'elle va maintenant chercher les chênes nécessaires à la tonnellerie. On peut dire que l'Europe ne fournit plus actuellement de bois merrains. Les chênes employés à la fabrication de la barrique bordelaise viennent de la Nouvelle-Orléans. Quant aux chênes du pays girondin, ils ne sont utilisés que pour les fûts d'armagnac.

Donc, les marchands de bois merrains, qui forment à Bordeaux un consortium, ont un fournisseur unique, le trust, une maison que nous appellerons X... Il y a moins de deux ans, un lot imposant de bois se trouvant disponible en Amérique, ils l'achetèrent à X... Ils achetèrent au prix de 1,150 francs le grand millier de douelles. La douelle est un morceau de bois de un mètre de long qu'on scie dans le sens de la longueur pour en obtenir deux douves. Le grand millier comprend 1,616 douelles. C'est l'ancienne mesure toujours utilisée. 1,616 douelles faisaient 200 bourrées. Ils n'en prirent pas livraison immédiate. Ils en demandaient l'envoi dans six ou huit mois. Ils continuèrent à vendre le bois qu'ils avaient en magasin et qu'ils avaient acheté 900 ou 1,000 francs le grand millier ; seulement, ils le vendirent cher. Le cours était alors de 1,050 à 1,200 francs. Les marchands de bois commencèrent à offrir aux patrons tonneliers le merrain à 1,800, puis à 2,000 francs. Devant cette hausse énorme, les tonneliers s'abstinrent d'acheter. La propriété utilisa davantage les anciens fûts. Une circonstance favorisa l'abstention des achats : la crise que traversait et que traverse toujours le commerce des vins bordelais. L'hiver arriva. Les marchands durent prendre livraison du lot expédié de la Nouvelle-Orléans. Il fallut vendre, se débarrasser des stocks. La tonnellerie tenait bon. Les marchands de bois durent lâcher prise. Ils baissèrent les prix, qui oscillèrent entre 1,600 et 1,700 francs. La tonnellerie acheta. Oui, mais X..., le truster, profita de la situation qu'il avait sur le marché. Il offrit au consortium bordelais une quantité de bois merrains à un prix fort élevé. X..., étant le seul producteur, dicta ses lois. Le consortium accepta l'offre. Il y était bien obligé.

Actuellement, le commerce des bois ne profite donc pas de la hausse des cours. Il a trouvé son maître, qui est le truster. Ce qui est digne d'attirer l'attention, c'est les épisodes de cette guerre commerciale. Ce sont ses répercussions. Beaucoup de tonneliers doivent de l'argent aux marchands de bois et en sont plus ou moins tributaires. A un certain moment, plusieurs maîtres tonneliers voulurent se passer de l'intermédiaire des marchands de bois. Ils conclurent une affaire directement avec le producteur. Le consortium des marchands vendit aux tonneliers qui n'avaient pas fait d'achats en commun, qui étaient demeurés étrangers à l'entente. Le consortium, disons-nous, leur vendit le bois à un prix inférieur de 300 francs le grand millier au cours du jour. Les tonneliers, avant compris la signification de cette baisse, cessèrent dès lors de s'insurger contre les marchands de bois qui avaient fait si belle part à leurs concurrents. Un jour, d'autre part, le consortium se montrant rétif aux offres de la maison X..., X... avantagea aussitôt un des rares marchands de bois resté en dehors du consortium. Celui-ci sentit la leçon...

N'est-ce pas Henri Heine qui a repris l'histoire de la chèvre mangeant le chou, du bâton qui bat la chèvre, du feu qui brûle le bâton, de l'eau qui éteint le feu, etc., etc., et n'y a-t-il pas quelque analogie entre cete parabole biblique et les incidents qui marquent les batailles de tarifs !

Quoi qu'il en soit, les futailles coûtent très cher. Aussi, le propriétaire, au lieu de vendre son vin logé, essaie-t-il de le vendre nu. On emploie plus qu'auparavant le demi-muids de Paris et le wagon-foudre du Midi. Cela, et aussi, comme nous le rappelons, les difficultés que subit le négoce des vins bordelais, provoque le chômage de la tonnellerie.

Il nous reste à vous parler des tonneliers des villes et de ceux des campagnes, de leurs coutumes, de leurs salaires, de la fabrication mécanique de la barrique qui les menace sérieusement. Ce sera l'objet d'un prochain article.

BONNEFF.

LE REMÈDE QUI GUERIT

On ignore trop souvent que les maladies suivantes : anémie, coliques hépatiques et néphrétiques, hémorroïdes, fistules, etc., sont une conséquence directe de la constipation habituelle.

Voilà donc le mal signalé. Maintenant, voici le remède : les Pilules Dupuis, composées avec des sucs de plantes, sont un infaillible curatif de la constipation et des affections graves qui en dépendent. Il suffit d'en essayer une boîte pour éprouver ce rajeunissement des forces qui annonce le retour à la santé.

Mort de Mme Jouffroy-d'Abbans

Toulon, 27 mai. — Mme Jouffroy d'Abbans est morte, ce matin, dans la villa Mathilde, à Hyères. La police a apposé immédiatement les scellés, sur l'ordre du parquet.

On se souvient que Mme Jouffroy d'Abbans avait passé pour être la dame voilée de l'affaire Dreyfus. Ces jours derniers, étant sans doute extrêmement neurasthénique, elle s'était plainte d'être séquestrée.

LES Sports

COURSES DE CHEVAUX

AU TREMBLAY

Prix Vertugadin, 3.000 francs, 2.000 mètres. — 1. **Rayon-d'Or-IV**, 56 (Rovelela), par Octagon et Séville, à M. A. Berg ; 2. Lot, 56 (Doumen), par Fifre-II et Lamballe, à M. G. Perreau ; 3. Emblée, 56 (Bellhouse), par Marmot et Emu, à M. W. Flatman.

Non placés : Galles-du-Nord (Allemand), Sylvia III (Nervo), Sans-Raison (Sharpe).

Pari mutuel. — Pesage : Gagnant, 155; placés, 62 50, 245. — Pelouse : Gagnant, 80 50; placés, 35, 79 50.

Gagné de trois-quarts de longueur. Le troisième, à une encolure.

Prix Fair-Heleen, 4.000 francs, 2.150 mètres. — 1. **Calbeuse** (J. Reiff), 56, par Fermoyle et Griselda, à M. J. Bodendorfer ; 2. Saleicorne, 58 (Sharpe), par le Roi-Soleil et Mos, au baron Ed. de Rothschild ; 3. Waterhen, 56 (J. Jennings), par Quintette et Simony, à M. E. Deschamps.

Non placés : Chinette (Ch. Childs), El-Passo (M. Barat), Chaleandray (J. Childs).

Pari mutuel. — Pesage : Gagnant, 74 50; placés, 40, 18. — Pelouse : Gagnant 35; placés, 14, 9.

Gagné de trois-quarts de longueur. Le troisième, à quatre longueurs.

Prix Ruy-Blas, 3.000 francs, 2.800 mètres. — 1. **Onzain**, 46, (Gauthier), par Edouard-III et Otari, au baron G. de Waldner ; 2. In-Pace, 50 (Arnaut), par Mac-Donnald-II et Grod, à M. Jean Lieux.

Pari mutuel. — Pesage : Gagnant, 16 50. — Pelouse : Gagnant, 8.

Gagné d'une encolure.

Prix Edgard-Gillois, 20.000 francs, 3.800 mètres. — 1. **Ecouen**, 60 (Sharpe), par Saint-Frusquin et L'Etoile, à M. Bingham ; 2. Brûleur, 60 (O'Connor), par Choubersky et Basse-Terre, à M. de Saint-Alary ; 3. Paleme-d'Or, 52 ½ (Doumen), par Le Sagittaire et Poudre-d'Or, à M. Labrouche.

Pari mutuel. — Pesage : Gagnant, 14 50. — Pelouse : Gagnant, 7.

Gagné d'une courte encolure, le troisième, à huit longueurs.

Prix Fervacques, 4.000 francs, 2150 mètres — 1. **Vieil-Homme** 58 ½ (Bellhouse), par Gorgos et Vénération, à M. G. Wattinne ; 2. Sam, 56 (Allemand), par Fifre-II et Slava, à M. H. Rigaud ; 3. Duras, 58 ½ (Sharpe), par Exema et Djephte, à M. J. Bingham.

Non placés : Bucharest (J. Childs), Saint-Crépin (Doumen).

Pari mutuel. — Pesage : Gagnant 64; placés 29, 30 50. — Pelouse : Gagnant, 28; placés, 14 50 et 15.

Gagné de deux longueurs. Le troisième, à demi-longueur.

Prix Slapdash, 5.000 francs, 2.000 mètres. — 1. **Eight-Bells**, 46 (Bara), par Saint-Martin et Eightsom, à M. Bara ; 2. **Templier-III**, 64, (P...), par Grey-Plum et Num-Monktch, à M. Grignon ; 3. Notre-Régnin II, 43 (Cooke), par Saint-Damien et Nota-Bine, à M. Noël Sol.

Non placés : Kellermann (Doumen), Rancio-II (Barat), Jacques-Cœur (Loftus), Puppaza (Lemmel), Commander (Bouillon).

Pari mutuel. — Pesage : Gagnant, 72 50; placés, 21 50, 15, 21 50. — Pelouse : Gagnant, 33 10; placés, 10, 8, 9 50.

Gagné d'une longueur et demie. Le troisième, à trois longueurs.

DEMAIN, AU BOIS DE BOULOGNE

Partants et Montes Probables

Prix de Ville-d'Avray, 5.000 francs, 1.100 mètres — Narda Handia (X.), Le-Receleur (Reiff), Suffisante (O'Neill), Balancine (Ch. Childs), Doxwood (X.), Sole-Sées (Sharpe), Orellana (Garner), Santenay (Lemmel), Jingle (Marsh); partant douteux : Well Done III (X.).

Prix Fould, 8.000 francs, 3.000 mètres. — Narda Handia (O'Neill), Madame-Campan (Clout), Rabble (Sharpe), Kamaveda (Rovella).

Prix Reiset, 25.000 francs, 3.000 mètres. — Mon-Petiot (O'Neill), Klingsor (Mac Gée), Rebellis (X.), Humières (Sharpe), Val-de-Fier et Vobis (J. Childs), Saint Norbert (Garner), Memory (Reiff); partant douteux : Moheli (X.).

Prix du Point-du-Jour, 10.000 francs, 1.800 mètres. — Turlupin (Garner), Plaisir-d'Amour (Loftus), St-Dizier (Sharpe), Charing-Cross III (Bellhouse), Veillée (Grant), Hyovava (Gauthier), Fanjeaux II (Reiff), Clondir (J. Childs), Frizzle (Mac Gee), Lord-Godolphin (Doumen), Irminsul ou Odin II (O'Neill).

Prix de Garches, 5.000 francs, 2.000 mètres. — Reine-des-Félibres (O'Neill), Balancine (Ch. Childs), Ulrique (Reiff), Red-White-And (G. Jennings), La-Vallière-IV (J. Childs), L'Adorable (Loftus).

Prix du Bois Rouaud, 5.000 francs, 2.400 mètres. — Kamaveda (Reiff), Panix (Jennings), Irminsul (X.), Rutland (Bellhouse), Rempart-II (X.), Serris (O'Neill); partant douteux : Allumeur (X.).

Appréciations

Prix de Ville-d'Avray. — Suffisante, Sole, Sées, Orellana et Discipline sont à citer.

Prix Fould. — Rabble et Madame-Campan ont la meilleure chance.

Prix Reiset. — Vobis, Mon Petiot et Rabellis semblent les plus recommandables.

Prix du Point-du-Jour. — Frizzle, Clondir et Turlupin sont à retenir.

Prix de Garches. — L'Adorabe, Redwhite, And-Green et Ulrique devraient bien faire.

Prix du Bois Rouaud. — Irminsul, Rutland et Panix seront sans doute à l'arrivée.

Pronostics de la Presse

La Dépêche. — Suffisante et Sole Sées. — Rabble et Madame-Campan. — Vobis et Mon-Petiot. — Frizzle et Clondir. — L'Adorable et Red-White-And-Green. — Irminsul et Rutland.

Paris-Sport. — Suffisante et Discipline. — Rabble et Madame-Campan. — Mon-Petiot et Vobis. — Frizzle et Clondir. — Ulrique et Red-White-And-Green. — Irminsul et Panix.

Jockey. — Sole-Sées et Suffisante. — Madame-Campan et Rabble. — Vobis et Mon-Petiot. — Frizzle et Irminsul. — Ulrique et Red-White-And-Green. — Irminsul et Panix.

La Liberté. — Suffisante et Discipline. — Madame-Campan et Rabble. — Mon Petiot et Vobis. — Mandarin IV et Frizzle. — Ulrique et Reine-des-Félibres. — Irminsul et Rutland.

L'Intransigeant. — Suffisante et Sole-Sées. — Kamaveda et Madame-Campan. — Rebellis et Mon Petiot. — Frizzle et Turlupin. — Ulrique et Red-White-And-Green. — Irminsul et Rutland.

Les Débats. — Sole-Sées et Orellana. — Madame Campan et Rabble. — Rebellis et Mon Petiot. — Irminsul et Turlupin. — Ulrique et Red White And-Green. — Irminsul et Rutland.

La Patrie. — Suffisante et Sole Sées. — Madame Campan et Rabble. — Vobis et Klingsor. — Irminsul et Mandarin IV. — La-Vallière et Red-White-And Green. — Irminsul et Panix.

Résumé des pronostics des journaux de ce matin

Première course. — Suffisante (G. M.), Sole-Sées, Discipline.

Deuxième course. — Rabble et Madame Campan.

Troisième course. — Mon-Petiot, Rebellis et Vobis.

Quatrième course. — Frizzle, Irminsul et Turlupin.

Cinquième course. — Ulrique et Red-White-and-Green.

Sixième course. — Irminsul, Rutland et Panix.

Rapport probable des chevaux au Pari mutuel

Prix de la Ville-d'Avray. — 2/1, Suffisante; 5/2, Soles-Sées; 4/1, Discipline; 8/1, Le-Receleur et Narda-Handia; 10/1 et plus les autres.

Prix Fould. — 2/1, Rabble; 4/1, Madame-Campan; 3/1, Kamaveda; 10/1 et plus les autres.

Prix Reiset. — 2/1, Vobis; 3/1, Mon-Petiot; 4/1, Rebellis; 6/1, Saint-Norbert; 8/1, Humiérus; 10/1, et plus les autres.

Prix du Point-du-Jour. — 2/1, Frizzle; 3/1, Irminsul; 4/1, Turlupin; 6/1, Clondir; 7/1, Veillée; 10/1 et plus les autres.

Prix de Garches. — 6/4, Ulrique; 5/2, Red-White-and-Green; 4/1, Reine-des-Félibres; 6/1, L'Adorable; 8/1, Balancine; 12/1 et plus les autres.

Prix du Bois-Rouaud. — 6/4, Irminsul; 3/1, Rutland; 4/1, Panix; 6/1, Kamaveda; 10/1 et plus les autres.

CONCOURS HIPPIQUE DE TOULOUSE

Voici les résultats de la quatrième journée (mercredi 27 mai) :

Chevaux de selle (2e classe), 3 ans. — 1er prix, 400 fr., *Lactose*, présenté par M. Bourgade, à Auch; 2e prix, 300 fr., *Desmone*, présentée par M. Couzinet, à Toulouse; 3e prix, 250 fr., *Guzèle*, à M. Bourgade, déjà nommé; 4e prix, 200 fr., *Moncha*, présenté par M. de Naurois, à Villemur; 5e prix, 175 fr., *Laméo*, à M. Dutrey, à Gourdan-Polignan; 6e prix, 125 fr., *Lecteur*, à M. Sicard, propriétaire à Toulouse; 7e prix, 100 fr., *Lustucru*, présenté par M. Barrié, propriétaire à Montech; 8e prix, 100 fr., *Héros*, présenté par M. Couzinet, déjà nommé; 9e prix, 75 fr., *Frivole*, au même; 10e prix, 50 fr., *Hiparion*, au même.

Flots de rubans : *Kaline*, à M. Couzinet, déjà nommé; *Souverain*, au même; *Escopette*, à M. Galan, à Pointis-de-Rivière.

Chevaux de selle (2e classe), 4 et 5 ans. — 1er prix, 250 fr., réservé; 2e prix, 200 fr., *Rataplan*, à M. Délieux, château de Grasset, près Auch, présenté par M. Comminges, directeur de l'Ecole de dressage du Gers à Auch; 3e prix, 100 fr., *Desiré*, à M. de Sevin, propriétaire à Tarbes; 4e prix, 100 fr., *Vigilante*, à M. Mestineau, propriétaire à Longueville (Tarn-et-Garonne); 5e, 6e et 7e prix, réservés.

Prix couplés, pour officiers en uniforme montant des chevaux d'armes d'officiers, quatre prix égaux de 100 fr. — *Farceur-III*, monté par M. Tisnès, lieutenant au 14e d'artillerie, et *Colmar*, monté par M. de Mézamat de Lisle, lieutenant au 10e hussards; *Carmen*, montée par M. de Rodez, lieutenant au 9e chasseurs, et *Capricieux*, monté par M. Abrial, lieutenant au 10e dragons; *Abeille*, montée par M. de Sèze, sous-lieutenant au 15e dragons, et *Ecureuil*, monté par M. de Mézamat de Lisle, déjà nommé; *Le-Fantôme*, monté par M. Roux, capitaine au 14e d'artillerie, et *Dax*, monté par M. Pontiès, capitaine au 18e d'artillerie.

Flots de rubans : *Dock*, monté par M. Rolland, sous-lieutenant au 56e d'artillerie, et *Jars*, monté par M. Lauth, sous-lieutenant au même régiment; *Conquérant*, monté par M. Rolland, déjà nommé, et *Hâbleur*, à M. Matheret, capitaine au 56e d'artillerie; *Papinette*, montée par M. Mézamat de Lisle, déjà nommé, et *Clairon*, monté par M. de Rouville, lieutenant au dépôt de remonte de Guéret; *Filister*, monté par M. Angla, lieutenant au 2e chasseurs, et *Dieppe*, montée par M. de Rodez, déjà nommé.

Prix de l'Au-Revoir, pour officiers en uniforme, montant des chevaux d'armes d'officier, six prix égaux de 50 fr. — *Follette*, montée par M. de Lagarrigue, lieutenant au 57e d'artillerie; *Cantine*, montée par M. Lemoine, lieutenant au 19e dragons; *Detente*, montée par M. Roland, sous-lieutenant au 56e d'artillerie; *Popinette*, montée par M. Mézamat de Lisle, lieutenant au 10e hussards; *Voltige*, montée par M. Zimbertin, lieutenant au 56e d'artillerie; *Cinq-Mars*, monté par M. Mialhe, lieutenant au 23e d'artillerie.

Flots de rubans : *Fanie-II*, montée par M. Pertrand, lieutenant au 3e d'artillerie; *Fanny*, montée par M. de Rodez, lieutenant au 9e chasseurs; *Corbeau*, monté par M. Larnaudie, lieutenant au 57e d'artillerie; *Fleuron-III*, monté par M. de Rouville, lieutenant au 19e dragons; *Européen*, monté par M. Rolland, sous-lieutenant au 56e d'artillerie; *Fanfaron*, monté par M. Chary, capitaine au 23e d'artillerie.

Prix Saint Hubert, petit parcours de chasse. — 1er prix, 100 fr., *Ketty-IV*, montée par M. Giese; 2e prix, 100 fr., *Hellé*, montée par M. Ribault; 3e prix, 50 fr., *Rose-Mousse*, montée par le même; 4e prix, 50 fr., *Boléro*, monté par M. le vicomte de Juvenel; 5e et 6e prix, réservés.

— Aujourd'hui jeudi 28 mai : chevaux de selle (1re classe). — A 9 h., chevaux de 3 ans; à 10 h. 30, chevaux de 4 et 5 ans; à 3 h. 30, prix du Salon des Arts (parcours de chasse).

CYCLISME

ENGAGEZ-VOUS AU Grand Critérium cycliste du Midi

Indépendants et Amateurs licenciés de l'U. V. F. toutes catégories 12, 13 et 14 Juillet

TOULOUSE — BORDEAUX — TOULOUSE

560 kilomètres. — 5.000 francs de prix

1.000 francs au premier

Ecrire : Comité directeur, « Dépêche », Toulouse.

AVIATION

Verrier a parcouru 813 kilomètres

Paris, 27 mai. — La Ligue nationale aérienne a reçu de M. Hasse, calculateur principal au service géographique de l'armée, les déterminations concernant la distance couverte par l'aviateur Verrier dans sa tentative pour la second Coupe Pommery. Les coordonnées des points de départ et d'arrivée ont été déterminées par mesures directes prises sur cartes au 1/80.000e pour la France et au 1/100,000e pour l'Allemagne. Le calcul de la ligne droite a été effectué à l'aide de la formule de Puissant en adoptant pour l'ellipsoïde les éléments de Clarke (1880). Ce calcul a donné pour trajet Buc-Genthin effectué par Verrier, le résultat suivant 818 kilomètres.

BIJOUX FIX rachetés 50 CENTIMES **le** même hors d'usage

LE CHENIL

Le Président à l'Exposition canine

Paris, 27 mai. — Le président de la République et Mme Raymond Poincaré, accompagnés du général Beaudemoulin et du colonel Pénelon, ont visité cet après-midi, aux Tuileries, l'exposition canine, où ils ont été reçus par MM. Raynaud, ministre de l'agriculture ; Maginot, sous-secrétaire d'Etat à la guerre ; le comte d'Elva, sénateur, et le comte de Bagneux, président d'honneur et président de la Société organisatrice.

MENTHE — PASTILLE
LIQUEUR RAFRAICHISSANTE, STIMULANTE

RHUMS Naturels AGENTS DEMANDÉS ERNEST LASSERRE & Cie
BORDEAUX (prénom de rigueur). — Bonnes remises

LA TEMPERATURE DU 27 MAI (Soir)

Les pluies ont continué dans nos régions du Centre et du Sud-Est. On a recueilli 26 millimètres d'eau à Marseille, 12 à Nice, 11 à Lyon, 10 à Clermont-Ferrand, 5 à Nancy, 1 à Paris.

La neige est tombée au Puy-de-Dôme. Le ciel reste très nuageux ou couvert. La température a peu varié ; elle était, à sept heures, de 7 degrés à Clermont-Ferrand, 9 à Paris et Marseille, 10 à Biarritz, 16 à Rome, 17 à Alger, 23 à Brindisi.

Extrêmes : 16 et 5 degrés à Toulouse, 13 et 8 à Narbonne.

PROBABILITES

Temps généralement nuageux et un peu frais. Averses partielles.

Toulouse

Au Jour le Jour

Le Maréchal ferrant proteste

Je rencontre fréquemment, au lieu ordinaire de nos réunions d'amis, un maréchal ferrant expert que mon article contre les mouches a légèrement contristé. Que je vous présente d'abord le type : solide, bon vivant, cravaté d'un double menton, et ouvrier adorant un métier qui reçut, par le développement de l'industrie automobile, un coup droit. Je lui laisse la parole, car toute la saveur est dans les termes qu'il emploie :

« C'est très beau de crier contre les bestioles, mais vous oubliez que pour les maréchaux ferrants, les mouches sont des auxiliaires à ménager. Avez-vous remarqué les chevaux à l'arrêt, dans une station ? Quand midi les chauffe et que bourdonnent les mouches, regardez-les piaffer, se démener et user le fer contre le pavé. Avec le peu de courses qu'ont les cochers, vous n'imaginez pas que les maréchaux ferrants font bombance ? Détrompez-vous, mon petit ami. C'est la ceinture, le légume à perpétuité !! Or, les heures de rôti nous étaient fournies par l'été, précisément à cause des mouches. Plus de mouches, plus d'usure de fer, plus de travail, et le bon maréchal fera des modèles pour les écoles, mais comme résultat : la ruine ! Vous comprenez maintenant pourquoi il ne faut pas crier tout le temps contre les mouches ? »

Je comprenais tellement que je n'en sortais pas avec mon expert maréchal ferrant, et je l'invitai sur-le-champ à venir déjeuner avec moi. Dès le potage et le premier verre de vin, il s'écria : « Encore une mouche ! Je n'ai plus faim ! Et pourtant, j'avais un appétit !... »

— Vous le voyez, lui dis-je, la preuve est faite. Vous êtes en bonne santé, vous êtes robuste et d'une nature généreuse : eh bien ! si vous ne mangez pas, ce sera la maladie. Alors, il faut en revenir à ce que je préconisais : il faut tuer cette mouche ! »

Et mon ami, le maréchal ferrant, fit apporter des conserves. — **Louis Merlet.**

Accident à M. Fonfrède

On annonçait, hier, au Palais, que M. le procureur général Fonfrède, qui est en ce moment en congé dans sa famille, à Saint-Mihiel (Vosges), a été victime d'un bien fâcheux accident.

Au cours d'une ascension avec des amis, le sympathique magistrat a fait une chute et s'est fracturé une jambe.

Les nombreux amis que M. le procureur général Fonfrède compte à Toulouse et dans le ressort de la cour d'appel forment des vœux pour son prompt rétablissement.

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira en session de droit, demain vendredi, à neuf heures du soir.

Le « Bon Lait »

A partir du 1er juin prochain, le « **Bon Lait** », garanti pur et pasteurisé, sera mis en vente **dans toutes les succursales de L'Epargne**.

Le « Bon Lait », ramassé chaque jour dans les laiteries, par les soins de la « **Coopérative Laitière** », sera immédiatement pasteurisé et livré au public, **sans addition ni soustraction**. Par les plus grandes chaleurs, il se conserve facilement 48 heures, aussi bon que le premier jour.

Malgré cela, les Succursales de L'Epargne n'auront que du lait du jour.

Le « **Bon Lait** » est très recommandé **par le Corps médical**, notamment pour les malades et les enfants.

Le « **Bon Lait** » sera vendu :

La carafe de 1 litre environ, 0 fr. 30.
La carafe de 1/2 litre environ, 0 fr. 20.

(Verre consigné et repris au même prix.)

Au début, les quantités étant limitées, il est prudent de se faire inscrire pour être servi.

Un Descendant d'Henri IV

Robuste, bon Français et valeureux comme lui, c'est le vélo « Le Gave », le plus beau, le meilleur et le meilleur marché. G. Miquel, 10, boulevard Carnot.

Boudonis Modes

10, rue Temponières

A l'occasion des fêtes de Pentecôte, occasions sans pareilles.

Réclame sans égale. Chapeaux garnis. Tagah nus. Entrée libre.

Chez SENGÈS Frères
VIN rouge de table Le litre..... **0.35**
Ce vin peut être comparé même avec les vins vendus à des prix plus élevés.

Nouvelles diverses

Les Cambrioleurs du Bureau de Poste

La Brigade mobile et le Service de la Sûreté leur mettent la Main au Collet

Dans la nuit du 19 au 20 mai dernier, comme les lecteurs de la « Dépêche » le savent, — le bureau de poste de Saint-Michel fut cambriolé.

Les malfaiteurs firent un maigre butin. Ils n'emportèrent, en effet, qu'un lot de mandats et de bons de poste qui, d'ailleurs, avaient été déjà payés.

Une enquête fut immédiatement ouverte par le service de la Sûreté. Les inspecteurs apprirent que le 20, au matin, un individu, dont le signalement leur fut fourni, s'était présenté dans le bureau de tabac situé en face de la caserne du 18e et avait trouvé le moyen de se faire payer un bon de poste de 20 francs.

Dans la soirée du même jour, la brigade mobile qui, de son côté, procédait à des recherches, était informée que deux jeunes gens avaient tenté, mais en vain, de négocier, à Auch, un certain nombre de mandats.

Une enquête menée parallèlement à celle de Toulouse, fut donc menée à Auch. La brigade mobile ne tarda pas à acquérir la conviction que les cambrioleurs du bureau de Saint-Michel étaient des Toulousains.

Les mailles du filet se resserrèrent et mardi après midi, l'un des voleurs, le garçon de café Alfred Bousquet, âgé de 32 ans, domicilié rue Maletache, à Toulouse, était arrêté par la mobile au moment où il sortait de chez lui.

De son côté, la Sûreté ne tardait pas à procéder à l'arrestation du second compère, un courtier du nom d'Emile Descamps, 28 ans, demeurant à l'impasse du chemin du Préfet, au Buscat.

Les deux voleurs ont avoué leur méfait. On les a conduit, hier après midi, devant le procureur de la République, qui les a fait écrouer.

Un dangereux Personnage

Mme Rose veuve Carpon, cuisinière, au service de M. le chanoine de Lassus, demeurant hôtel Bonnet, allée Saint-Etienne, 29, s'est présentée au commissariat de police du deuxième arrondissement et a déclaré que dans l'après-midi du 24 mai, un individu s'est introduit dans l'hôtel, a tenté de pénétrer de force dans l'appartement occupé par M. de Lassus, et a même menacé de mort la plaignante, en braquant son revolver sur elle.

Affolée par cette menace, Mme Carpon cria au secours en se précipitant vers l'escalier. Mais l'audacieux malfaiteur l'ayant entravée la fit tomber et prit la fuite.

Une enquête est ouverte. Le service de la sûreté a été avisé.

Grave Accident d'automobile

Dans la soirée d'hier, comme l'abbé Maurin, curé d'Aucamville, sortait de la maison d'un de ses paroissiens, l'automobile de M. C..., industriel à Labruyère, le heurta au passage, bien que le chauffeur eût donné un coup de volant dans le dessein de l'éviter. Tombant à la renverse sur le porte-phare de cette voiture, le curé se fit une blessure très grave au crâne.

Relevé par l'automobiliste et transporté au presbytère, l'abbé Maurin a reçu les soins d'un docteur-médecin, qui n'a pas caché l'inquiétude que lui causait l'état du blessé.

Le Feu dans un Kiosque

Vers 9 h. 30, hier soir, un commencement d'incendie s'est déclarée dans le kiosque de journaux situé allée Lafayette, en face le numéro 68 et appartenant à Mme Bémal.

Des passants ont enfoncé le panneau de la porte d'entrée et éteint le feu qui, sans leur intervention, aurait consumé entièrement le kiosque et son contenu.

On suppose que ce commencement d'incendie a été causé, à l'insu de Mme Bémal, par la lampe à pétrole que cette dame allume à l'intérieur du kiosque chaque soir, quelques instants avant son départ.

Petits Vols

Le commissaire du premier arrondissement a dressé procès-verbal contre inconnu, pour vol d'un parapluie, valeur 13 francs, commis dans l'après-midi du 26 courant, au hall de l'hôtel des Postes, au préjudice de M. de Carrière, demeurant allée des Demoiselles, 53.

— Le sixième arrondissement a dressé procès-verbal contre inconnu pour vol d'une paire de roues reliées par un essieu, au préjudice de Mme Marie Blanc, matelassière, demeurant rue du Port-Garaud, 23.

Un Mendigot

Raymond Gire, 56 ans, sans profession, mendiait.

Deux agents le surprirent en flagrant délit. Procès-verbal.

SEVESTRE 3, rue Lafayette. Charcuterie de choix. Se recommande par la présentation et la préparation de ses plats cuisinés pour grands dîners. — Timbres.

INSTITUT DENTAIRE, 2, rue Bayard. DENTS dep. 5 fr. Dentiers, 100 fr. Extract. s. doul.